

GOLODETZ FINANCE COMPANY S.A.

Convocation à l'

assemblée générale ordinaire des actionnaires

du 18 décembre 2008, à 10 h,

aux bureaux de la société, sis avenue de Beauregard 1, 1700 Fribourg

Ordre du jour:

1. Formalités;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2008;
3. Approbation du rapport annuel;
4. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes annuels pour l'année 2008;
5. Résolution concernant le résultat 2008;
6. Donner décharge aux membres du conseil d'administration;
7. Elections des membres du conseil d'administration;
8. Election de l'organe de révision;
9. Résolution concernant la conversion des actions au porteur en actions nominatives par modification des statuts;
10. Résolution concernant le changement du mode de convocation de l'assemblée générale par modification des statuts;
11. Résolution concernant un emprunt convertible;
12. Divers.

Les actionnaires voulant exercer les droits sociaux liés aux actions sont tenus de prouver leur légitimation en présentant l'original des actions au conseil d'administration au début de l'assemblée générale.

Le compte de profits et pertes et le bilan, de même que le rapport des réviseurs, le rapport de gestion et les propositions concernant le résultat 2008 sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Fribourg, le 18 novembre 2008

Au nom du conseil d'administration
Daniel F. Häusermann, président

322024